

ces crimes atroces dont le simple récit glace le sang dans les veines : tels que d'enfans frappant cruellement leur père ou leur mère, d'époux déchirant sans miséricorde une femme faible et tremblante, de frère faisant couler le sang de son frère, de malheureux se détruisant eux-mêmes dans un accès de délire et de fureur, ou se noyant, ou égarés pendant l'hiver dans les champs ou les bois et y périssant de froid.

« Le nombre de personnes de tout âge et de tout sexe qui revenaient tous les soirs de la ville, ivres, était si grand et formait au bout de la semaine un tel chiffre que je n'ose pas le nommer. C'est une de ces choses qu'on ne peut croire, si on ne l'a pas vue.

Rien n'était plus commun que les morts subites ou quasi-subites, ou les maladies foudroyantes, telles qu'apoplexies, paralésies, anévrismes, inflammations du cerveau ou des intestins, choléra incurable, etc. Dans ma première année du cure, sept personnes moururent sans qu'il me fût possible de leur donner le saint viatique, soit qu'elles fussent déjà mortes, ou qu'elles fussent sans connaissance, lorsque j'arrivais ; et cependant j'étais toujours prêt au premier appel. Et les déclarations des médecins et les connaissances que j'ai moi-même eu occasion d'acquérir pendant 4 années d'observations suivies à l'Hopital de Marine de Québec, m'ont donné l'inébranlable, j'oserais dire, l'infailible conviction que ces morts funestes étaient amenées *directement* par l'usage des boissons fortes. Il n'est pas nécessaire de dire quels désordres, quelle affreuse complicité de crimes suivaient l'ivrognerie ici comme partout ailleurs. On sait que l'impureté, les blasphèmes, les disputes, les vols, les faux sermens, les mauvais ménages, les enfans négligés ou perdus sans ressources, les sacremens abandonnés ou profanés, la misère hideuse et dégoûtante, etc. etc. sont partout les suites certaines et immédiates de l'usage des boissons fortes. Aussi en 1838 sur près de 1400 communians 300 seulement purent être admis à faire leurs pâques. »

A présent si tous ces désordres, que n'avaient pu détruire tant de prêtres zélés, instruits et éloquens qui avaient précédemment desservi cette paroisse et qui avaient sans cesse dirigé contre eux tout le feu de leur zèle et toute la force de leur éloquence, si tous ces désordres, dis-je, ont cessé pour ainsi dire, tout d'un coup ; si tous ces pécheurs endurcis et si fortement enchaînés dès leur plus tendre enfance par la plus tyrannique et la plus irrésistible de toutes les passions ont quitté leurs mauvaises habitudes avec éclat, ferveur et persévérance, osera-t-on attribuer ce changement admirable à d'autre cause qu'à la grâce toute puissante du Seigneur ? Pourra-t-on disconvenir que le doigt de Dieu soit là, et s'empêcher de bénir à jamais l'instrument dont Dieu se sert pour opérer de si grandes œuvres ? Et ce sont pourtant là les fruits admirables qu'a produits la société de Tempérance dans la paroisse de Beauport, comme l'atteste encore l'auteur du rapport.

« A peine, continue-t-il, ai-je eu montré cette nouvelle arme tombée du ciel. A peine eus-je prononcé le mot de société de Tempérance dans ma paroisse. A peine eus-je appelé mon peuple au nom de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre à venir se ranger autour de moi, former cette société, ou plutôt cette armée destinée à combattre le Démon de l'intempérance, que tout de suite, cet ennemi, naguères si redoutable, de ce peuple devint faible et